

COMMUNE DE GRANGES-PACCOT



RAPPORT COMMUNAL
2023



Tables des matières

Rapport du Conseil communal.....	2
Les collaboratrices et collaborateurs de la Commune	4
Renseignements généraux	6
Le Conseil communal.....	7
Délégations officielles	8
Assemblée communale	11
Activités des commissions	12
Rapport d'activités par dicastère.....	17
Adduction et épuration des eaux, police du feu, protection civile.....	17
Transports et communication, route et édilité	19
Formation et enseignement, culture, tourisme.....	21
Affaires sociales, santé, jeunesse et aînés.....	23
Déchets, police, forêts, énergie, agriculture.....	25
Aménagement du territoire et environnement.....	26
Constructions, immeubles communaux, sports, sociétés locales	28
Finances et impôts, industries et commerces.....	30



RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le rapport d'activités de l'année 2023 de notre Commune. Cette année a été riche en événements et en réalisations qui ont contribué à renforcer notre dynamisme et notre qualité de vie.

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué aux succès de cette année, notamment les membres du Conseil communal, les employés communaux, ainsi que toutes les personnes qui s'engagent en faveur de la vie locale. Leur engagement et leur dévouement ont été essentiels pour la réussite des projets que nous avons menés ensemble.

Parmi les points forts de l'année écoulée, qu'il me soit permis de souligner les réalisations suivantes:

1. Ecoles :

- Le parc informatique des écoles a été totalement renouvelé, afin de permettre aux enfants de l'école primaire de disposer d'outils pédagogiques et de matériel informatique performants.

2. Énergie durable :

- Nous avons obtenu la re-certification du Label Cité de l'énergie, témoignant de notre engagement en faveur de la transition énergétique et de la durabilité.

3. Forêts et loisirs en plein air :

- L'aménagement des parcours VTT, dont une partie a été réalisée grâce à la collaboration avec Forêt Sarine et la participation des communes avoisinantes, offre de nouvelles possibilités de loisirs en plein air pour nos habitants.

4. Vie sociale :

- Une Commission d'animations a été instituée en vue de renforcer la communication avec la population et de dynamiser le village par l'organisation d'événements.
- Le bureau de l'Administration communale a été repensé afin d'améliorer l'accueil des habitants, par la création d'un guichet fermé pour les questions confidentielles et l'abaissement du guichet, afin de permettre un accès facilité aux personnes à mobilité réduite.

5. Gestion des déchets et sensibilisation :

- Nous avons organisé une semaine « Coup de balai » avec les écoles, comprenant des visites de la déchetterie et des actions de nettoyage de la Commune, dans le but de sensibiliser les jeunes à la gestion des déchets et à la problématique du littering d'une manière à la fois ludique et éducative.



6. Aménagements urbains et planification territoriale :

- De nouveaux ouvrages ont vu le jour dans notre Commune, avec notamment l'installation d'une nouvelle place de jeux à Chantemerle et celle d'une place de pique-nique à Grandfey, fruit d'une collaboration fructueuse avec la Bourgeoisie de la Ville de Fribourg.
- Un revêtement phonoabsorbant a été posé à la Route du Château, permettant de réduire les nuisances sonores et un passage dédié à la mobilité douce a été délimité. La mise en zone 30 km/h de cette route est en cours.
- Les travaux de mise en séparatif des réseaux d'eau dans le secteur du Lavapesson, de la Chenevière et de la Faye avancent à bon train et devraient être achevés dans le courant de l'été 2024.
- La Commune poursuit ses travaux de révision du plan d'aménagement local et s'investit également à l'échelle régionale pour œuvrer en faveur d'un aménagement du territoire cohérent. Elle met également en œuvre les mesures prévues par les projets d'agglomération de 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} génération.

Ces réalisations illustrent notre engagement continu pour améliorer la qualité de vie à Granges-Paccot et répondre aux besoins de notre communauté. Je suis convaincu que, grâce à notre collaboration et à notre détermination, nous continuerons à faire progresser notre commune dans les années à venir.

Je vous invite donc à parcourir ce rapport d'activités 2023 avec attention et à nous faire part de vos commentaires et suggestions. Votre participation est précieuse pour faire de Granges-Paccot un lieu où il fait bon vivre pour tous.

René Schneuwly
Syndic



Haut (de gauche à droite) : Alexis Overney, Frank Kirchner, Yves Litandi, Roman Neuhaus, Jean-Louis Barras, Philippe Chassot, Bénédicte Laville
Bas (de gauche à droite) : Nadège Thévoz, René Schneuwly, Barbara Green-Studer



LES COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS DE LA COMMUNE

En 2023, la Commune a employé les collaboratrices et collaborateurs suivants :

Accueil extrascolaire :

- Laurie Aguet, responsable
- Velma Behmen, adjointe
- Agnesa Catic, intervenante
- Susana Fontes Cardoso da Silva, intervenante
- Sibel Heybetli, auxiliaire
- Alma Jazvin, auxiliaire
- Besë Krasniqi, auxiliaire
- Manuela Rodriguez, auxiliaire
- Nermine Shakjiri, intervenante
- Sandrina Tavares Gonçalves, intervenante

Administration :

- Bénédicte Laville, secrétaire communale
- Mélanie Chollet Charrière, administratrice des finances
- Christelle Dougoud, collaboratrice administrative et secrétaire des écoles
- Sandrine Hermann, réceptionniste
- Gisèle Nicolet, collaboratrice administrative
- Chloé Pipoz, collaboratrice administrative
- Claude Robatel, collaborateur technique
- Laura Robatel, préposée au contrôle des habitants, administratrice des finances adjointe, secrétaire communale adjointe
- Olivier Schneuwly, chargé de communication et events
- Ammar Mustafic, apprenti

Bibliothèque :

- Pauline Bourguet Castella, responsable
- Fakhouri Laya, étudiante
- Emma Liatti, étudiante
- Silvia Maspoli Genetelli, auxiliaire
- Séverine Meyer-Bisch, auxiliaire
- Marie-Hélène Renz, responsable



Conciergerie :

- Birgül Aksoy, concierge
- Bruno Clément, concierge
- Gregory Monney, concierge
- Arnaud Pauchard, concierge
- Jeremy Schafer, apprenti agent d'exploitation

Devoirs accompagnés :

- Caroline Nyemeck, responsable
- Mélanie Aeby, responsable

Ecole maternelle :

- Mélanie Aeby, responsable
- Agnesa Catic, animatrice
- Lucia Esposito, responsable
- Sandra Baba Futa, responsable
- Audrey Piller, animatrice
- Denovane Zamofing, stagiaire
- Macha Bykov, stagiaire

Ludothèque :

- Nicole Boschung, responsable
- Selin Kalan, étudiante
- Claudine Perler, auxiliaire
- Cynthia Rappo, étudiante
- Aurélie Reis, auxiliaire
- Carole Rigolet, étudiante
- Elodie Rigolet, étudiante

Voirie :

- Pascal Bourguet, chef de l'édilité et fontainier communal
- Cyrill Bertschy, collaborateur
- Christophe Neuhaus, collaborateur
- Christophe Waeber, inspectorat du feu



RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Granges-Paccot est la deuxième commune romande de plus de 1'500 habitants la plus jeune de Suisse, avec une moyenne d'âge de 37,04 ans.

Population :

Estimation de la population résidante permanente, par nationalité		Année de référence
En tout	3 847	2023
Suisses	2 549	2023
Étrangers	1 298	2023
Étrangers (LEtr)	1 240	2023
Demandeurs d'asile	58	2023

Topographie et densité de population :

Altitude centrale, minimale et maximale	
Altitude centrale	615
Altitude minimale	531
Altitude maximale	682

Densité de population (Habitants par km ²)	971	2022
--	-----	------

Secteurs d'activité économique :

Tous secteurs	287	2020
Secteur primaire	7	2020
Secteur secondaire	47	2020
Secteur tertiaire	233	2020



LE CONSEIL COMMUNAL

René Schneuwly, Syndic

Administration
Relations publiques
Agglomération
Fusions

Jean-Louis Barras, Vice-Syndic

Transports
Communications
Routes et Edilité

Philippe Chassot, Conseiller communal

Finances
Impôts
Industries et commerces

Barbara Green-Studer, Conseillère communale

Santé
Affaires sociales
Petite enfance
AES
Naturalisations

Frank Kirchner, Conseiller communal

Adduction et épuration des eaux
Police du feu
Protection civile

Yves Litandi, Conseiller communal

Formation
Enseignement
Culture
Tourisme

Roman Neuhaus, Conseiller communal

Constructions
Immeubles communaux
Sports
Sociétés locales

Alexis Overney, Conseiller communal

Aménagement
Environnement

Nadège Thévoz, Conseillère communale

Déchets
Police
Forêts
Energie
Agriculture



DÉLÉGATIONS OFFICIELLES

Associations de communes, etc.	Fonction	Représentants
A		
ACOPOL Police intercommunale	Comité de direction Délégués	Nadège Thévoz Jean-Louis Barras Philippe Chassot
ACPC Association des communes de la piscine de Courtepin	Comité de direction Délégué	Yves Litandi Roman Neuhaus
ACSSR Association des communes de La Sonnaz pour le service social régional	Comité de Direction Délégués	Philippe Chassot Barbara Green-Studer Nadège Thévoz
	Commission sociale	Barbara Green-Studer
AELA Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées du Lavapesson	Comité de direction Délégués	Frank Kirchner Jean-Louis Barras Roman Neuhaus Nadège Thévoz
Agglomération de Fribourg (Agglo)	Membre du comité	René Schneuwly
	Membres du conseil :	
	Bureau	Alexis Overney
	CARM	Alexis Overney
	ComFin	Jean-Louis Barras Yves Litandi
	CAME	Marjorie Jaquet
Agriculture, Préposé local à la DIAF	Préposé	Michel Chassot, Formangeuieres
Agy Expo SA	Conseil d'administration	René Schneuwly
Manifestations Plateau d'Agy	Membre Suppléant	Nadège Thévoz Jean-Louis Barras
ARS Association régionale de la Sarine	Comité de direction Délégués	Alexis Overney René Schneuwly Jean-Louis Barras
Association du Cycle d'Orientation de Sarine Campagne et du Haut-Lac français	Délégués	Philippe Chassot Yves Litandi Barbara Green-Studer



C		
Chanteclair (PAD), Givisiez	Délégués	Barbara Green-Studer Jean-Louis Barras
CEFREN Consortium pour l'alimentation en eau	Délégué Suppléant	Frank Kirchner Roman Neuhaus
Commission du Cimetière	Délégués	Barbara Green-Studer Jean-Louis Barras
Coriolis Infrastructures	Comité de direction Délégués	René Schneuwly Yves Litandi Philippe Chassot

E		
ERAF École régionale alémanique de Fribourg	Délégués	Frank Kirchner Yves Litandi Roman Neuhaus
	Commission scolaire ERAF	Yves Litandi
	Conseil des parents ERAF	Frank Kirchner
Fondation Equilibre-Nuithonie	Conseil de fondation	Yves Litandi

F			
Fonderie 13, Société coopérative (FriSon)	Prêt de CHF 30'000 par 5 communes		<i>Selon disponibilité du Conseil</i>
Forêts-Sarine		Déléguée	Nadège Thévoz
Forum Fribourg	Agy Expo SA CoBat	Conseil d'administration, membre Commission de bâtisse, membre	René Schneuwly Jean-Louis Barras
Fribourg Tourisme et Région		Délégué	Yves Litandi



M		
Fondation du Manoir	Comité de direction, membre Déléguée	René Schneuwly Barbara Green-Studer

O		
ORCOC Organe communal de conduite	Délégué	Frank Kirchner

P			
Fondation pour la Petite Enfance	Crèche Mille-Pattes	Conseil de Fondation, vice-présidente	Barbara Green-Studer
		Comité de direction, membre	Philippe Chassot

R			
RSS Réseau Santé de la Sarine	<i>Anciennement :</i> ACSMS CODEMS FASDS <i>Home médicalisé de la Sarine</i> SAS	Déléguée, membre de la commission financière, représentante des communes Sarine Nord	Barbara Green-Studer
		Membre	Philippe Chassot

S		
SOCS Service Officiel des Curatelles de la Sonnaz	Délégués	Barbara Green-Studer Yves Litandi



ASSEMBLÉE COMMUNALE

L'Assemblée communale est composée des citoyens actifs qui ont leur domicile politique à Granges-Paccot. L'assemblée a notamment les attributions principales suivantes :

- Elle adopte les règlements de portée générale.
- Elle exerce les compétences qui lui sont déléguées en vertu de la loi sur les finances communales.
- Elle adopte les statuts d'une association de communes, ainsi que les modifications essentielles de ceux-là ; elle décide de la sortie de la commune de l'association et de la dissolution de celle-ci.
- Elle surveille l'administration de la commune.

L'Assemblée communale a été convoquée à deux reprises, **le 31 mai 2023** ainsi que le **11 décembre 2023**.

Lors de l'Assemblée du 31 mai 2023 les 51 citoyennes et citoyens présents ont :

- Approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2022.
- Approuvé les comptes de fonctionnement et des investissements 2022.
- Accepté un crédit d'étude pour le déplacement des conduites et canalisations sur l'art. 53 RF, sous réserve de l'obtention d'un permis de construire par ADL SA.

Monsieur **Firmin Frossard** a été élu à la commission des naturalisations.

Lors de l'Assemblée du 11 décembre 2023, les 106 citoyennes et citoyens présents ont :

- Approuvé le procès-verbal de l'Assemblée communale du 31 mai 2023.
- Approuvé le budget de résultats 2024, comprenant la suspension de l'escompte de 10%.
- Approuvé le budget des investissements 2024.
- Accepté le crédit d'investissement pour la requalification de la Rte de Chantemerle inférieure.
- Accepté le crédit d'investissement pour l'assainissement EU/EC/EP de la Rte de Chantemerle inférieure.
- Accepté le crédit d'investissement pour l'assainissement de la Chassotte.
- Accepté le crédit d'investissement pour l'agrandissement du complexe sportif de Chantemerle.
- Pris acte de la planification financière.

Monsieur **Elmin Music** a été élu à la commission des naturalisations.



ACTIVITÉS DES COMMISSIONS

Commission financière :

La Commission financière est un organe dont l'ensemble des membres est élu par l'Assemblée communale. Elle est totalement indépendante du Conseil communal et n'a aucun rôle politique ni pouvoir décisionnel.

Elle est chargée d'examiner le budget de la Commune ainsi que les investissements prévus et les mises à jour du plan financier. En outre, elle prend position sur le rapport de l'organe de révision à l'intention de l'Assemblée communale. Elle fournit alors un préavis à l'Assemblée communale afin que celle-ci puisse débattre et décider en toute connaissance de cause. Finalement, elle examine les propositions de modification des taux d'impôts et les règlements communaux impliquant des taxes et redevances.

La commission financière a siégé 2 fois durant l'année 2023.

Membres :

- Michel Thierrin, président
- Dominique Romanens, secrétaire
- Benjamin Laville, membre
- Alexandre Rigolet, membre
- Line Thalmann, membre

Commission d'aménagement :

Composée de 9 membres, cette commission examine les projets d'aménagement du territoire et urbanistiques, en particulier liés au PAL ainsi que les PAD, et émet un préavis à l'intention du Conseil communal.

La Commission d'aménagement a siégé une fois durant l'année 2023.

Membres :

- Alexis Overney, président
- Roman Neuhaus, délégué du Conseil communal
- Nadège Thévoz, déléguée du Conseil communal
- Claude Robatel, secrétaire
- Catherine Emmenegger, membre
- Ludovic Guignet, membre
- Marjorie Jaquet, membre
- Thierry Jungo, membre
- Maria Pedrozo Salomon, membre
- Timothée Rochat, membre



Commission des naturalisations :

La commune de Granges-Paccot dispose d'une Commission des naturalisations dont la tâche principale est d'entendre les candidats à la naturalisation sur leurs motivations à obtenir le droit de cité communal, leur parcours de vie, leurs habitudes et leur connaissance du tissu social et culturel de la Commune et du canton.

Sur la base de ces auditions, la Commission rend un préavis à l'attention du Conseil communal quant au degré d'intégration.

La Commission des naturalisations a siégé 4 fois au cours de l'année 2023.

En 2023, la Commune a reçu 8 demandes de naturalisation (certains dossiers incluaient une demande pour des enfants mineurs). La Commission des naturalisations a entendu les candidats adultes ainsi que 4 personnes qui avaient été auditionnées l'année précédente. Elles ont obtenu la nationalité suisse avec lieu d'origine à Granges-Paccot après avoir traversé toutes les étapes établies par la Confédération et le canton.

Membres :

- Barbara Green-Studer, présidente
- Roman Neuhaus, délégué du Conseil communal
- Chloé Pipoz, secrétaire
- Bruno Egger, membre
- Firmin Frossard, membre
- Romain Gendre, membre
- Christine Schneuwly, membre
- Christelle Tuncel, membre

Commission Seniors :

La commission des Aînés est devenue la Commission Seniors dont les objectifs élargis sont :

- Être à l'écoute des besoins des seniors ;
- Proposer des mesures afin de favoriser le bien-être, la mobilité, l'habitat adapté et le maintien en forme et à domicile des seniors ;
- Organiser des événements et des sorties ;
- Valoriser les compétences et talents des seniors ;
- Favoriser les liens amicaux et intergénérationnels.

Membres :

- Barbara Green-Studer, présidente
- Nicole Wyss, secrétaire
- Marianne Rege, membre
- Martine Cottier-Chassot, membre



Commune de
Granges-Paccot

Commission de l'énergie :

La question des ressources énergétiques prend de plus en plus d'importance et le principal défi consiste à diminuer la dépendance aux sources d'énergie non-renouvelables, telles que le nucléaire et le pétrole, tout en préservant au mieux notre économie et notre confort de vie. Pour ce faire, la commune de Granges-Paccot, désireuse d'adopter une attitude responsable pour le futur, s'est dotée d'une Commission de l'énergie.

Actuellement, la part d'énergie nucléaire représente 40% de notre consommation en Suisse. Les énergies renouvelables ou alternatives, quant à elles, ne peuvent pas combler les besoins en énergie à elles seules sans diminuer certains « gaspillages » en modifiant nos habitudes de consommation au quotidien. Cela s'applique également pour toutes les activités de la Commune.

La Commission de l'énergie a siégé 5 fois durant l'année 2023.

La commune de Granges-Paccot a obtenu le label « Cité de l'énergie » en 2014. Il a été renouvelé en 2018 et en 2022.

Membres :

- Nadège Thévoz, présidente
- Alexis Overney, délégué du Conseil communal
- Roman Neuhaus, délégué du Conseil communal
- Frank Kirchner, délégué du Conseil communal
- Claude Robatel, secrétaire
- Julien Egger, membre et délégué à l'énergie
- Jean-Bernard Michel, membre et délégué à l'énergie
- Fabienne Neuhaus, membre
- Robert Perler, membre



Granges-Paccot
commune exemplaire



Commission des constructions :

La Commission des constructions et du feu effectue des inspections de bâtiments et veille au respect des normes des constructions sur le territoire communal.

Membres :

- Roman Neuhaus, président
- Jean-Louis Barras, délégué du Conseil communal
- Frank Kirchner, délégué du Conseil communal
- Pascal Bourguet, membre
- Alain Kolly, membre
- Claude Robatel, secrétaire
- Christophe Waeber, membre

Commission d'animations :

La commune de Granges-Paccot s'est doté d'une nouvelle commission durant l'année 2023. Cette nouvelle Commission d'animations a pour objectifs :

- D'organiser et d'optimiser les événements existants dans le respect des budgets et moyens à disposition ;
- Proposer de nouvelles idées d'événements, d'exposition, de concerts, d'installations, etc. et évaluer leurs potentiels de succès ;
- Intégrer tous les publics de la Commune aux événements ;
- Valoriser les initiatives culturelles des habitants et sociétés de la Commune ;
- Reconnaître et soutenir les talents issus de la Commune ;
- Favoriser la cohésion sociale et valoriser la multiculturalité de la Commune ;
- Communiquer auprès de la population.

Membres :

- Yves Litandi, président
- Olivier Schneuwly, secrétaire
- Séverine Meyer-Bisch, membre
- Elmin Music, membre
- Yves Perler, membre
- Marie-Hélène Renz, membre
- Joëlle Schneiter-Avocegamou, membre
- Nicole Wyss, membre



Conseil des parents :

Mise en place du Conseil des parents :

Conformément à la nouvelle loi scolaire instaurée en 2016, la Commune a établi un Conseil des parents, se conformant aux directives établies par le canton de Fribourg. Des parents, reconnaissant l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire et les activités des élèves, ont exprimé leur volonté de devenir membres du conseil. Celui-ci se réunit régulièrement, au minimum 3 à 4 fois par an, pour discuter des questions relatives à l'éducation et au bien-être des élèves.

Séance thématique sur la « sécurité internet » :

En juin 2023, une séance spéciale du Conseil des parents du cercle scolaire a été organisée, centrée sur les dangers d'internet et l'utilisation des outils informatiques. Des experts spécialisés dans ce domaine ont été invités à partager leurs connaissances. Actuellement, le Conseil des parents prévoit d'organiser des rencontres avec des responsables et des spécialistes du canton en matière d'éducation. Plusieurs sujets et le suivi des activités sont débattus lors de ces réunions.

Contributions et initiatives du Conseil des parents :

Depuis sa création, le Conseil des parents a formulé plusieurs propositions bénéfiques. Nous avons ainsi pu enrichir la clôture de l'année scolaire 2022/2023 en invitant tous les parents de la Commune à apporter un gâteau ou une pâtisserie, ce qui s'est avéré être un véritable succès et un moment de partage apprécié de tous.

De plus, après le concert de Noël des élèves, le Conseil des parents a organisé un service de thé chaud sous le préau de l'école de Chantemerle, une initiative très appréciée par les parents. Chaque membre du Conseil des parents joue un rôle essentiel en assurant un lien solide entre l'école et les familles, contribuant ainsi à une meilleure compréhension mutuelle et à un environnement scolaire plus harmonieux.

Membres :

- Yves Litandi, président
- Christelle Dougoud, secrétaire
- Christine Monpays, Directrice des écoles
- Eric Bulliard, membre
- Sylvianne Perriard, membre
- Céline Cantin, membre
- Stéphane Erb, membre
- Séverine Meyer-Bisch, membre
- Joëlle Schneiter Avocegamous, membre
- Aude Vuilloud, membre



RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR DICASTÈRE

ADDUCTION ET ÉPURATION DES EAUX, POLICE DU FEU, PROTECTION CIVILE



Conseiller en charge du dicastère :
Frank Kirchner

Eau :

Dans le cadre des décisions prises par les Assemblées communales des 14.12.2020 et 13.12.2021, des crédits d'investissement ont été votés pour la réalisation de travaux visant à améliorer les infrastructures liées à l'eau. Ces investissements ont permis de poursuivre les efforts de mise en séparatif des quartiers situés au nord-ouest de l'autoroute, en poursuivant le remplacement des anciennes conduites en Eternit par des conduites en fonte pour l'approvisionnement en eau potable. Ces travaux, planifiés jusqu'en 2024, visent à garantir la pérennité et la qualité des services offerts à la population.

Gestion de la demande en eau :

En réponse à la requête du consortium de l'eau potable CEFREN, une évaluation rigoureuse des besoins en eau potable de la Commune a été entreprise afin d'anticiper la demande jusqu'à l'horizon 2035. Cette démarche vise à assurer une allocation adéquate des ressources en eau pour répondre aux besoins futurs de la population.

Gestion des risques d'incendie :

Suite à la dissolution de notre corps de sapeurs-pompiers et à la mise hors service de la caserne, conséquences de la restructuration des services de sapeurs-pompiers dans le canton de Fribourg, nous avons soutenu l'intégration volontaire des pompiers de Granges-Paccot dans d'autres corps de sapeurs-pompiers.

Renforcement des capacités de protection civile :

Conformément aux directives de l'État de Fribourg, notre point de rencontre d'urgence (PRU) a été équipé afin de répondre aux normes et exigences.



Informations sur l'eau potable

Le Service des eaux vous informe que pour l'année 2023 :

Consommation	259601 m ³ d'eau ont été produits, correspondant à 711 m ³ /jours
Qualité hygiénique	<p>19 analyses ont été effectuées par le laboratoire cantonal en 2023, soit :</p> <ul style="list-style-type: none">• 15 sur le réseau communal• 4 au départ des sources <p>Les échantillons microbiologiques prélevés dans le réseau présentent des valeurs inférieures aux prescriptions légales.</p>
Qualité chimique	<p>Dureté moyenne de l'eau dans le réseau : 36°fH (très dure), tenir compte de cette valeur pour le dosage des produits à lessive.</p> <p>Nitrates : 15 mg de nitrates par litre.</p> <p>Le seuil de tolérance est fixé à 40 mg de nitrates par litre.</p> <p>La qualité chimique de l'eau potable de Granges-Paccot est conforme aux exigences de la législation sur les denrées alimentaires.</p>
Origine de l'eau	<p>52% Source de la Galerie d'Agly (moyenne de 165 lt/min) Cette source est propriété de la commune de Granges-Paccot et est traitée par une installation UV (Ultraviolet).</p> <p>40% Provient du Consortium de la Ville de Fribourg.</p> <p>8% Provient du réseau de la Ville de Fribourg (chambre du Mettetlet et Chamblieux)</p>
Autres caractéristiques	<p>Température de l'eau : env.12°C</p> <p>Goût neutre et agréable</p>



TRANSPORTS ET COMMUNICATION, ROUTE ET ÉDILITÉ



Conseiller en charge du dicastère :
Jean-Louis Barras, Vice-Syndic

Route du Château :

En 2023, des travaux de réfection ont été entrepris sur la Route du Château, consistant en l'application d'un revêtement bitumineux phonoabsorbant, contribuant ainsi à réduire les nuisances sonores engendrées par la circulation routière. De plus, des potelets ont été installés afin de sécuriser un espace dédié à la mobilité douce. Actuellement, la conversion de cette voie en zone 30 est en cours. Ces initiatives sont soutenues financièrement par l'Agglomération.

Sentiers Pédestres :

La réhabilitation des sentiers pédestres, assortie de la plantation de diverses haies et arbres, a principalement été achevée au cours de l'année 2023. Une cérémonie officielle d'inauguration est prévue pour le 20 avril 2024. Ces aménagements bénéficient du soutien financier de l'Agglomération ainsi que du Service cantonal de la nature et du paysage.

TransAgglo :

Les études en vue de la réalisation de la TransAgglo, notamment le franchissement du viaduc de Grandfey, se poursuivent activement. Ce projet d'envergure bénéficie du soutien financier de l'Agglomération.

Requalification de la Route de Chantemerle :

Les études visant la requalification de la Route de Chantemerle et de la place du village se poursuivent, avec un début des travaux prévu après la période estivale de 2024. Ces travaux seront subventionnés par l'Agglomération.

Route de la Chenevière :

Les travaux de mise en séparatif à la Route de la Chenevière se poursuivent et devraient être achevés courant 2024. La réfection du revêtement bitumineux phonoabsorbant et la mise en place des mesures relatives à la zone 30 seront réalisées ultérieurement dans le courant de l'année 2024.



Service de l'Édilité :

En tant que responsable du Service de l'Édilité, je tiens à exprimer ma gratitude envers tout le personnel dévoué de ce service, qui travaille quotidiennement pour garantir la qualité et la sécurité de nos routes ainsi que la convivialité de nos espaces publics tout au long des saisons.

Couverture de la N12 :

Les études pour la couverture de l'autoroute sur le secteur de Chamblieux se poursuivent activement, dans le cadre des efforts continus visant à améliorer l'infrastructure routière et la qualité de vie des habitants.





FORMATION ET ENSEIGNEMENT, CULTURE, TOURISME



Conseiller en charge du dicastère :
Yves Litandi

Bilan de l'année scolaire 2023/2024 :

Après une clôture scolaire 2022/2023 dynamique et festive, marquée par la générosité des familles apportant leurs délicieuses pâtisseries, l'année scolaire 2023/2024 a bien débutée. Le cercle scolaire de Granges-Paccot / La Sonnaz compte actuellement 334 élèves répartis dans 18 classes sur les 25 du cercle scolaire. Cette diversité est un véritable atout, avec plus de 27 nationalités différentes représentées dans les deux bâtiments de Granges-Paccot, enrichissant ainsi l'apprentissage du vivre-ensemble.

Collaboration communale et améliorations informatiques :

Grâce à une étroite collaboration entre la Commune et l'école, un nouveau parc informatique a été déployé, doté de machines neuves et adaptées aux besoins des enfants. Cette initiative permet d'enseigner et d'apprendre de manière plus mobile et sécurisée. L'adaptabilité de l'équipe enseignante garantit des conditions d'apprentissage optimales pour les élèves.

Activités et expériences enrichissantes :

Tout au long de l'année, nos élèves participent activement à la vie communautaire en présentant leurs chants lors du Noël des Aînés, en partageant des moments intergénérationnels de qualité. Les différentes activités, telles que le camp de ski en février, offrent des opportunités uniques de développement des compétences sportives et de l'autonomie, malgré les défis météorologiques rencontrés. Bien que la neige ait manqué pour les journées de ski prévues, l'engagement de nos moniteurs à transmettre cette passion a permis de créer des souvenirs inoubliables.

Sensibilisation environnementale et culturelle :

Le thème des déchets reste une priorité, avec une semaine d'activités organisée autour de l'action "Coup de balai", sensibilisant de manière ludique et accessible à tous aux problématiques des déchets. Sur le plan culturel, les sorties scolaires dans les musées et les participations au FIFF enrichissent l'expérience éducative des élèves, tout en renforçant les liens avec la communauté.



Commission d'animations :

La culture joue un rôle central dans la vie de la commune de Granges-Paccot, favorisant les rencontres et les échanges au sein de la population. Depuis 2023, la mise en place d'une Commission d'animations a permis de dynamiser l'offre culturelle locale en intégrant les services communaux et les citoyens motivés. Des discussions ont eu lieu pour planifier un calendrier d'événements variés, encourageant la participation de tous les habitants et renforçant le sentiment d'appartenance communautaire.

Objectifs de la commission à long terme :

La Commission d'animations vise à valoriser les initiatives culturelles locales, à favoriser la cohésion sociale et à promouvoir la multiculturalité de la Commune. Elle s'engage à développer une communication régulière avec la population et encourage chacun à contribuer à l'enrichissement culturel local. Au fil des années, la commission ambitionne d'organiser et d'optimiser les événements existants tout en proposant de nouvelles idées et en intégrant tous les publics à ses activités.

En conclusion, cette année scolaire et civile a été marquée par une collaboration fructueuse entre la Commune, les écoles et les citoyens, avec un engagement continu pour offrir des expériences éducatives et culturelles enrichissantes à tous les habitants de Granges-Paccot.





AFFAIRES SOCIALES, SANTE, JEUNESSE ET AÎNÉS



Conseillère en charge du dicastère :
Barbara Green-Studer

Petite enfance et Accueil extrascolaire :

L'école maternelle Pain d'épices compte une trentaine d'enfants inscrits et peut accueillir jusqu'à 12 enfants par jour, de 8h30 à 11h30, avec la possibilité d'accueillir 4 enfants supplémentaires en cas de besoin. Deux collaboratrices et une stagiaire s'occupent des enfants en âge préscolaire, de 2 à 4 ans.

La crèche Mille Pattes peut accueillir jusqu'à 37 enfants simultanément et a enregistré 110 enfants en 2023, avec un taux d'occupation annuel d'environ 93%. En 2023, 24 enfants ont été placés dans des crèches externes à la Commune. Par ailleurs, 31 familles ont utilisé les services de Famiya et ont bénéficié du soutien de la Commune. Sur les 133 accueillantes salariées de l'association Famiya, 6 sont domiciliées à Granges-Paccot.

Le manque de personnel sur le territoire communal a conduit Famiya à proposer des milieux d'accueil en ville ou dans les communes environnantes pour satisfaire une partie des besoins en accueil extrafamilial de jour. Les grands-parents qui assurent tout ou partie de la garde de leurs petits-enfants sont également remerciés, bien que la Commune n'ait pas de données précises sur leur nombre. En outre, l'Office familial offre des consultations de puériculture deux fois par semaine à Granges-Paccot et tous les jours de la semaine à son siège à Fribourg.

Dentiste scolaire :

Sur les 149 consultations effectuées en 2023, 8 enfants ont bénéficié de subventions pour les soins dentaires et orthodontiques.

Accueil extra-scolaire :

L'accueil extra-scolaire est réparti sur 2 sites : Chavully et Chantemerle. L'Accueil extrascolaire a une capacité de 84 places et accueille un total de 151 enfants, dont 23 de La Sonnaz. Neuf collaboratrices à temps partiel encadrent les enfants.



Soins à domicile :

En 2023, le Service des soins à domicile du Réseau Santé Sarine (SASDS) a suivi 50 habitants de la Commune. Il existe plusieurs prestataires privés de soins à domicile ainsi que des infirmières indépendantes, mais le nombre de patients suivis est difficile à estimer. Les 5 livreurs bénévoles du Manoir acheminent 5 à 12 repas auprès de particuliers du lundi au samedi.

Transports :

Les chauffeurs bénévoles de la Croix-Rouge ont effectué 1320 courses pour les habitants de la Commune en 2023. Passe-partout offre également ses services, bien qu'il ne tienne pas de statistiques par commune.

Naturalisations :

En 2023, la Commune a reçu 8 dossiers de candidature, dont certains incluaient des demandes pour des enfants mineurs. Quatre personnes qui avaient été auditionnées l'année précédente ont obtenu la nationalité suisse après avoir traversé toutes les étapes exigés par la Confédération et le Canton.

Seniors :

Deux sorties ont été organisées, auxquelles un total de 115 personnes a participé. Les rencontres mensuelles de jeu de cartes sont régulièrement fréquentées par une quinzaine de personnes. En 2023, l'après-midi commun avec Givisiez a été organisé par Givisiez, et une vingtaine de personnes de Granges-Paccot y a participé. Le traditionnel repas de Noël a vu une participation de 142 personnes, incluant divers groupes de la Commune. Le Syndic et la Conseillère en charge du dicastère visitent également les personnes fêtant leur 90ème anniversaire à domicile et leur offrent un cadeau. En 2023, ces jubilaires étaient au nombre de 5. La loi Senior+ est en cours de mise en œuvre avec la mise en place d'une nouvelle commission et l'organisation de rencontres et sorties régulières pour les seniors.

Cimetière :

La Commission du cimetière s'est réunie au mois de septembre. Il s'avère que les places pour les urnes sont presque toutes prises. Dès lors il faut construire un nouveau mur des souvenirs. Des offres ont été demandées et les communes de Givisiez et Granges-Paccot partageront les coûts engendrés.



Commune de
Granges-Paccot

DÉCHETS, POLICE, FORÊTS, ENERGIE, AGRICULTURE



Conseillère en charge du dicastère :
Nadège Thévoz

Énergie :

Nous sommes fiers d'annoncer la re-certification et la réception du Label Cité de l'Énergie, témoignant de nos efforts continus dans la gestion efficace et durable de notre approvisionnement énergétique.

Forêt :

Les parcours VTT, dont la conception et la construction ont été en partie réalisées par Forêt Sarine avec la participation des communes, ont été validés. Cette initiative renforce notre engagement en faveur du développement d'infrastructures récréatives respectueuses de notre environnement forestier.

Espaces publics :

Dans le cadre de l'amélioration de nos espaces publics, une nouvelle place de jeux a été installée à Chantemerle, offrant ainsi un espace sécurisé et convivial pour les enfants de notre Commune. De plus, la création d'une place de pique-nique à Grandfey, réalisée en partenariat avec la bourgeoisie et la Ville de Fribourg, enrichit notre offre d'infrastructures de loisirs et de détente.

Déchetterie :

Une semaine "Coup de balai" a été organisée en collaboration avec les écoles, comprenant des visites à la déchetterie et des activités de nettoyage dans toute la Commune. Par ailleurs, différents articles et vidéos relatifs à la gestion des déchets ont été diffusés dans des médias locaux tels que La Liberté, Couleur Locale, Générations, et Mise au Point, renforçant ainsi la sensibilisation de la population à cette problématique importante.

Manifestations :

Le Conseil communal s'est impliqué activement pour faciliter l'organisation des différentes manifestations annuelles qui contribuent à animer la vie sociale de Granges-Paccot. Ces événements comprennent la Fête du 1er août organisée par l'Amicale des pompiers, la Fête du village du 3 septembre, la Fête de l'Avent du 26 novembre, ainsi que le Noël des Aînés du 18 décembre.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT



Conseiller en charge du dicastère :
Alexis Overney

Aménagement du territoire :

Le Conseil communal a poursuivi les travaux relatifs à la révision générale du plan d'aménagement local de la Commune. A cet effet, il a rencontré un certain nombre d'opposants, a pris les contacts nécessaires avec les autorités cantonales concernées. La Commune devra mettre à l'enquête une nouvelle version des modifications apportées au PAL, vraisemblablement dans le courant du printemps 2024. Il est crucial que le secteur d'Agy puisse se développer à court terme afin d'accueillir les entreprises désireuses de s'installer dans la Commune.

Le Conseil communal s'est également penché sur la question, délicate, de l'espace réservé aux eaux (ERE). L'espace réservé aux eaux est un corridor bordant les eaux superficielles. Cette bande riveraine sert à garantir la protection contre les crues, à prévenir les atteintes nuisibles aux eaux, à créer des espaces naturels et à offrir des lieux de détente. Les données sont disponibles sur le portail cartographique.

L'espace réservé aux eaux doit être délimité pour toutes les eaux superficielles qu'il s'agisse d'eau dynamique ou stagnante. Pour les rivières et les ruisseaux, l'espace réservé aux eaux comprend le lit du cours d'eau ainsi que les zones riveraines (couloir). La largeur de l'espace varie en fonction du type et de la taille du cours d'eau. L'espace réservé doit aussi être délimité pour les cours d'eau enterrés. Pour les étendues d'eau, l'espace réservé s'étend à partir de la rive. Bien que la tâche de délimitation incombe au Canton, il est du devoir des communes d'inscrire l'espace réservé aux eaux dans les plans d'aménagement local (PAL). Aucune nouvelle construction n'est autorisée dans cet espace. La distance d'une construction à la limite de l'espace réservé est de 4 mètres au minimum (limite de construction). Les constructions déjà présentes et légalisées au travers d'un permis de construire ne sont généralement pas concernées, car elles bénéficient de la garantie de la situation acquise.

Ce droit acquis permet également certaines transformations du moment que l'emprise en direction du cours d'eau n'est pas augmentée. Seule une exploitation agricole extensive est admise (pas d'engrais, pas de produits phytosanitaires, pas de labour, arbustes indigènes, fauche tardive, etc.). L'exploitation extensive des surfaces situées dans l'ERE est obligatoire à partir du moment où une délimitation de l'ERE figure au PAL de la Commune. Ainsi, les ERE qui figurent actuellement dans les PAL des communes sont déjà contraignants au niveau de l'exploitation. Enfin, tout aménagement de cet espace, y compris les remblais, est proscrit, excepté s'il fait partie d'un projet de revitalisation ou de protection contre les crues.



Commune de
Granges-Paccot

Enfin, le Conseil communal s'est investi dans les planifications régionales. En premier lieu dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur régional de la Sarine, élaboré par l'Association régionale de la Sarine. Cette planification régionale contient notamment un projet intitulé « Les Chemins de la Sarine », qui vise à organiser un réseau des chemins pédestres bordant cette rivière. La Commune est directement concernée par ce projet.

En deuxième lieu, par la mise en œuvre des mesures des Projets d'agglomération de 2^e, 3^e et 4^e générations : il en va ainsi, notamment, de l'amélioration des sentiers pédestres (sentier Firmin Jaquet, sentier de Chantemerle), de la requalification de la route de Chantemerle dans sa partie inférieure, de la réalisation d'un itinéraire de mobilité douce entre la future halte d'Agy et la route du Coteau, respectivement entre la route du Coteau et la Gare de Givisiez. Il entend également réaliser un canapé forestier dans la forêt de Chantemerle et a entamé des réflexions au sujet de la requalification de la ferme de Chavully et de la zone de gravière d'Agy.

En troisième lieu, par son implication dans le projet de couverture de l'autoroute A12. Ce projet, qui touche les communes de Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot et Villars-sur-Glâne, constitue une opportunité pour toute la région. Les conséquences financières doivent toutefois en être bien maîtrisées.

En quatrième et dernier lieu, par l'effort qu'il met à la mise en valeur de la propriété de la Chassotte, qu'il détient avec la Commune de Givisiez. Il s'agit, à cet égard, de débloquent l'adoption du PAD Chassotte, mis en veilleuse par les autorités cantonales en raison du projet de couverture de l'autoroute A12.





Commune de
Granges-Paccot

CONSTRUCTIONS, IMMEUBLES COMMUNAUX, SPORTS, SOCIÉTÉS LOCALES



Conseiller en charge du dicastère :
Roman Neuhaus

Bâtiments

L'année 2023 a été marquée par plusieurs développements significatifs visant à améliorer nos services. Premièrement, nous avons entrepris avec succès l'agrandissement de l'Administration communale dans la bibliothèque. Cette expansion a permis de créer davantage d'espace de travail pour notre personnel. De plus, nous avons renforcé la confidentialité en créant de nouveaux guichets fermés. Ces guichets offrent un espace discret où les citoyens peuvent discuter de leurs affaires personnelles en toute intimité. Cette initiative vise à garantir que chaque citoyen puisse bénéficier d'un service attentif et respectueux de sa vie privée. Ces améliorations reflètent notre engagement continu à fournir des services de qualité tout en respectant les besoins et préoccupations de notre population.

Le déplacement de la bibliothèque dans le module 66 offre un espace plus spacieux et plus fonctionnel pour l'accueil des lectrices et lecteurs ainsi que pour les autres activités de médiation culturelle.

En date du 11 décembre 2023 a eu lieu l'assemblée communale durant laquelle un crédit d'investissement a été voté pour la construction de deux vestiaires supplémentaires et l'agrandissement du terrain d'entraînement du FC Granges-Paccot. La réalisation de ce projet verra le jour durant l'année 2024.



Constructions

Depuis 2019, toutes les demandes de permis de construire se font via la plateforme FRIAC.

Différentes demandes sont également traitées, sans demande de permis via la plateforme FRIAC, comme la pose de panneaux solaires.

Sports et sociétés locales

Granges-Paccot bénéficie de plusieurs sociétés locales :

- Amicale des patoisants et du Chœur mixte Intrè No
- Amicale des pompiers
- BC Granges-Paccot
- Chœur mixte Givisiez/Granges-Paccot
- Compagnie du Ranc'Art
- FC Granges-Paccot
- FTC Granges-Paccot
- Senior +
- Société de gymnastique
- Jodlerklub Alperösli
- Quadrille du Pays de Fribourg
- Société de Jeunesse





FINANCES ET IMPÔTS, INDUSTRIES ET COMMERCES



Conseiller en charge du dicastère :
Philippe Chassot

Comptes de résultats

L'année 2023 marque le second exercice de présentation des comptes annuels sous la norme MCH2, ce qui nous permet dès lors d'effectuer une comparaison entre les comptes 2022, le budget 2023 et les comptes 2023.

Les comptes de résultats 2023 bouclent avec un bénéfice de CHF 189'602.52 alors que le budget prévoyait un découvert de CHF 2'263'576.-. La différence entre le budget et les comptes effectifs s'élève à Fr. 2'453'178.52.

Ce résultat, bien meilleur que prévu, s'explique notamment par :

- Une gestion rigoureuse des charges qui a permis d'obtenir un résultat proche du budget prévu malgré la création de provisions extraordinaires. Ces deux provisions, non budgétées, pour un montant total de CHF 751'000 impactent négativement le résultat final. Hors création de ces provisions, les charges effectives auraient été inférieures au budget. En effet, celui-ci prévoyait des dépenses de CHF 20'611'355.- ; à la clôture, les dépenses effectives sont de CHF 20'681'102.90, soit une différence de CHF 69'747.90. Les provisions concernent un risque de ducroire de CHF 711'000 lié à une créance contestée sur un impôt sur le gain immobilier ainsi qu'une provision de CHF 40'000.- pour des frais juridiques relatifs à l'affaire précitée.
- Une augmentation des impôts ordinaires, notamment des impôts sur les personnes morales (bénéfice et capital), représentant un montant supplémentaire de CHF 1'056'326.30 par rapport au budget ;
- Une augmentation brute du produit des impôts spéciaux, notamment les impôts sur les gains immobiliers, de CHF 1'067'334.75 par rapport au budget. Il n'est pas tenu compte dans ce chiffre de la constitution d'une provision spéciale de CHF 711'000.-.



Les écarts par service se présentent comme suit :

SERVICES	Comptes 2022 CHF	Budget 2023 CHF	Comptes 2023 CHF	Différence Budget/Comptes CHF
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'101'691	1'210'263	1'166'137	44'126
ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	600'569	582'020	513'700	68'320
FORMATION	5'672'379	6'000'032	5'744'850	255'182
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	536'661	586'636	583'769	2'867
SANTÉ	1'583'783	1'642'247	1'599'071	43'176
PRÉVOYANCE SOCIALE	2'432'506	2'637'174	2'312'151	325'023
TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	1'544'769	1'950'583	1'737'743	212'840
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	346'326	380'348	322'478	57'870
ECONOMIE PUBLIQUE	47'139	25'297	116'685	-91'388
FINANCES ET IMPÔTS	-12'867'390	-12'751'024	-14'286'186	1'535'162
RESULTAT (+ perte / - bénéfice)	998'434	2'263'576	-189'603	2'453'179



Comptes des investissements

Les comptes des investissements 2023 présentent un montant net de dépenses de CHF 2'672'041.21

Investissements clôturés ou terminés en 2023

Crédit d'investissement / engagement	Crédit voté	Crédit utilisé > 2022	Crédit utilisé en 2023	Crédit total utilisé
Réaménagement des locaux - Chantemerle 60	200'000	0	-225'031	225'031
Réaménagement des locaux - Subvention BCU		0	15'000	-15'000
Parc informatique des écoles	200'000	0	-203'764	203'764
Vestiaires complexe sportif Chantemerle	390'000	-94'710	-3'000	97'710
EU - Lavapesson - Etape 1	105'000	-105'355	-23'778	129'132
<i>Taxes de raccordements d'entreprises privées EP</i>		<i>5'233</i>	<i>20'465</i>	<i>-25'697</i>
<i>Taxes de raccordements de ménages privés EP</i>		<i>29'826</i>	<i>22'817</i>	<i>-52'643</i>
<i>Taxes de raccordements d'entreprises privées EU</i>		<i>7'413</i>	<i>28'992</i>	<i>-36'405</i>
<i>Taxes de raccordements de ménages privés EU</i>		<i>42'254</i>	<i>31'594</i>	<i>-73'848</i>
Déchetterie - Crédit d'étude	30'000	-26'589		26'589
Déchetterie A12	1'400'000	-1'456'976	-11'784	1'468'760
Déchetterie A12 - Participation Givisiez	-700'000	732'308	15'367	-747'675
Révision générale du PAL	460'000	-459'083		459'083
CAD - Climatisation et PAC	90'000	-98'664	-2'784	101'448
CAD - Climatisation et PAC	50'000	-64'267	-2'016	66'283
CAD - Subvention SdE extension	-20'000	20'800		-20'800
CAD - Entretien et réparation	55'000	-	-56'743	56'743
	2'260'000	-1'467'811	-394'666	1'862'477



Investissements en cours (crédits reportés sur 2024)

Crédit d'investissement / engagement	Crédit voté	Crédit utilisé > 2022	Crédit utilisé en 2023	Crédit reporté
Vestiaires supplémentaires et agrandissement terrain d'entraînement	1'415'000	-		1'415'000
Transagallo - Pont de Grandfey - Participation concours	130'000	-23'833	-101'243	4'924
Divers sentiers piétonniers	205'000	-	-147'004	57'996
Divers sentiers piétonniers - Contrib. d'investiss. AGGLO	-75'000	-		-75'000
Route de Chantemerle - Requalification - Etude	100'000	-6'841	-106'826	-13'667
Route de Chantemerle - Requalification	3'570'000	-		3'570'000
Route de Chantemerle - Contrib. d'investiss. Etat FR	-500'000	-		-500'000
Route de Chantemerle - Contrib. d'investiss. AGGLO	-1'535'000	-		-1'535'000
Route du Château - Zone 30	162'000	-16'296	-115'783	29'920
Route du Château - Contrib. d'investiss. AGGLO	-81'000	-		-81'000
Chenevière-Faye - Mise en séparatif	6'649'000	-1'827'968	-1'759'811	3'061'222
Assainissement - Lavapesson - Etape 2	135'000	-	-10'933	124'067
Assainissement - Rte Chantemerle inférieure	890'000	-		890'000
Assainissement - Chamblieux étape 6	570'000	-364'923		205'077
Assainissement - Lavapesson - Etape 2	165'000	-	-18'142	146'858
Participation frais d'études couverture Chamblieux-Bertigny	235'000	-112'626	-17'632	104'742
	12'035'000	-2'352'487	-2'277'375	7'405'138